

L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine



Sylvie MACHETEAU,
Rapporteur de ce dossier

« Nos politiques publiques en matière d'orientation tout au long de la vie devraient accompagner le plus grand nombre de personnes à réaliser leurs rêves ».

Avec la loi de 2018 relative à la « liberté de choisir son avenir professionnel », les Régions ont hérité de nouvelles compétences en matière d'information et d'orientation tout au long de la vie. Elles doivent désormais coordonner l'intervention des multiples acteurs dans la mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO). Afin de contribuer à la définition des prochaines politiques publiques régionales en la matière et à la réflexion sur un sujet déterminant pour l'avenir de nos enfants et de chacun d'entre nous, le CESER présente son analyse et ses préconisations dans ce rapport.

L'Assemblée socioprofessionnelle a souhaité aborder l'orientation comme un droit dans l'ensemble des périodes de transition d'un parcours de vie : transitions entre primaire, collège, lycée, études supérieures mais aussi transitions entre deux emplois, entre le chômage et un emploi, entre une formation et un travail...

L'état des lieux des différentes approches de cette notion au cours du temps, l'inventaire des multiples acteurs et dispositifs mais aussi l'analyse des déterminants liés à la personne, au territoire, au milieu, aux parcours de vie... éclairent sur les difficultés à construire un Service Public Régional de l'Orientation prenant en compte la singularité et les aspirations de chacun. Car on n'oriente pas un

individu ! On met à sa disposition tous les moyens pour qu'il puisse élaborer ses choix. L'individu doit être acteur de son orientation.

Ce rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine tente de démontrer que l'orientation n'est pas linéaire tout au long de la vie, elle s'apparente à une combinaison d'outils, de structures, de rencontres, de réseaux permettant une navigation au sein d'un espace de plus en plus ouvert et où le changement devient un état permanent ; une sorte de « GPS » est nécessaire pour permettre d'avancer sans présager forcément de sa destination.

(*) Et l'après Covid ?

Bien que réalisés avant la crise sanitaire, ce rapport et les propositions formulées restent d'une grande actualité. Tirant les premiers enseignements des effets économiques et sociaux de la période de confinement, le CESER propose, dans un addendum, 3 nouvelles priorités d'action : l'accès au numérique pour tous (réseaux et usages), l'application des principes des circuits courts et des approches territoriales à l'orientation et l'emploi et enfin la valorisation et la promotion des métiers d'utilité sociale.



LES PRÉCONISATIONS DU CESER : UN « GPS » POUR LES PARCOURS DE VIE

Lutter contre les déterminismes et accompagner les transitions de vie

- Contribuer à déconstruire dès le primaire, les stéréotypes de genre.
- Lever les obstacles dans les parcours d'orientation pour les personnes en situation de handicap.
- Favoriser les initiatives qui contribuent à sortir d'une démarche purement institutionnelle.
- Accompagner l'accessibilité financière des études.
- Mettre en place une politique incitative pour accompagner la reconversion professionnelle.

Changer notre regard sur l'orientation tout au long de la vie

- Soutenir financièrement les structures engagées sur la sensibilisation auprès des établissements scolaires, des entreprises, dans l'espace public aux questions d'égalité femme/homme, de discriminations...
- **Développer l'éducation à l'orientation dès le plus jeune âge.**
- Réinvestir les Parcours Avenir et mettre en place des cours obligatoires d'apprentissage de la connaissance de soi.
- Soutenir et favoriser des passerelles pour assurer une orientation choisie après un premier choix non concluant et/ou décevant.
- Soutenir le développement de l'année de césure, en faire sa promotion et favoriser les dispositifs d'accompagnement des jeunes au cours de ces périodes.
- Sanctuariser le droit à l'erreur en permettant d'évoluer vers un autre projet en capitalisant sur le parcours passé.
- Organiser des rencontres sur les « futurs » du travail et de l'orientation en partenariat avec la société civile.
- Accompagner l'émergence de métiers préparant à la résilience climatique.

Vers un SPRO de demain : construire une culture commune pour tous les acteurs

- Accompagner et former les acteurs de l'orientation pour construire et partager une vision commune de l'éducation à l'orientation.
- Mettre en place dès sa scolarité, un livret numérique de l'orientation pour chaque personne qui le suivra tout au long de sa vie.
- Mettre en place dès le collège un « Conseil d'orientation ».
- **Mettre en réseau l'ensemble des professionnels à travers la création d'une carte numérique et interactive.**
- Développer une culture de partenariat dans les territoires avec le monde de l'entreprise.
- **Créer au sein des territoires un « Conseil Local de Coordination en matière d'Orientation Tout au Long de la Vie » (CLCOTLV).**

SITE DE BORDEAUX

14 rue F. de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne
Comédie - CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

